

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

50 ème année - numéro 650

Spécial "Election Présidentielle '96"

15 MARS 1996 - 150 Francs CFA

s avan-
senties
parles
tion

éral,
ope de
t d'une
guerre
ait, de
e euro-
se pas
us qu'il
ans un

ne Eu-
e. Il ne
e de la
rappel-
t agi
avieux
s, cou-
es dif-
es, pé-
fin de
la sui-
e sans
es est-
elle-
europe
au lieu
ur des
ettrait
ns v-

(MFI)

Unis



UNE NATION SE DOIT D'ETRE REELLEMENT SOLIDAIRE

L'épanouissement d'une société et la prospérité que l'on croit un moment accessible ne sont jamais acquis une fois pour toutes. A chaque époque surgissent des épreuves nouvelles, phénomènes complexes où des progrès réels entraînent cependant des conséquences néfastes. Les conditions économiques présentes provoquent le terrible revers du chômage. On assiste à de dommageables fractures dans le tissu social. L'institution fondamentale de la famille se trouve ébranlée et dévalisée ; trop souvent, des foyers connaissent la pauvreté ou des ruptures telles qu'ils renoncent à donner la vie ou bien qu'ils ne parviennent plus à remplir pleinement leur fonction éducative. Une partie de la population résiste mal à des fléaux porteurs de violence, tels que la diffusion de la drogue ou l'avilissement des mœurs.

La fonction politique trouve sa véritable noblesse quand sont affrontés avec lucidité et avec courage les maux de la société, à l'échelle d'une nation comme à l'échelle de la planète. Jacques Maritain disait que la société est «une tâche à accomplir et une fin à attendre» (*l'homme et l'Etat*, p. 2). La première condition, c'est de permettre à tout homme de prendre conscience des valeurs qui ne se peuvent renier, pour un usage de la liberté qui respecte la vérité et la dignité de l'homme, et pour un exercice des droits égaux de chaque citoyen qui tienne compte de la fraternité naturelle de tous. (...)

(...), l'estime portée par l'Eglise aux institutions civiles repose sur sa conception du rôle de l'Etat. La réflexion sur l'action politique entre dans le cadre de la doctrine sociale et suppose une réflexion morale constante. Et c'est bien dans ce sens que la tradition juridique et sociale de votre pays donne à l'Etat une responsabilité de premier plan pour assurer à tous le respect des droits fondamentaux, ainsi que pour réunir les conditions légales et matérielles de l'exercice des libertés.

Certains de ces droits se trouvent encore trop souvent mis en cause, sous diverses formes, dans les sociétés les plus avancées. (Lire la suite à la page 10)

J'INVITE CHACUN A PRENDRE SES RESPONSABILITES EN TOUTE LIBERTE ET EN TOUTE CONSCIENCE⁽¹⁾

Chers Frères et Sœurs,

A la veille de partir à Rome dans le but de participer à la Béatification de Monseigneur Comboni, fondateur des Pères Comboniens (Paroisse Saint-François-d'Assise de Fidjrossé), je me fais le devoir de vous communiquer ce qui suit :

— Au cours de ma visite pastorale à Saint-Martin du jeudi 7 mars au dimanche 10 mars 1996, deux questions m'ont été posées à deux jours de distance :

1) — « Il paraît que vous avez donné des instructions pour que les chrétiens votent pour le Président Soglo. Est-ce vrai ? »

2) — « Il paraît que vous avez donné des consignes pour que nous votions tous pour le Président Kérékou. Est-ce vrai ? »

Il serait difficile de croire que j'aie pu donner deux consignes contradictoires. En tant qu'Évêque, responsable d'Eglise, membre de la Conférence Episcopale du Bénin, et quelle que soit mon opinion personnelle, je n'ai aucune consigne de vote à donner en faveur de qui que ce soit.

J'invite chacun à prendre ses responsabilités en toute liberté et en toute conscience et à voter pour le candidat de son choix, en référence à sa foi et à l'Evangile, dans le sens du Bien supérieur de la Nation. Telle est ma consigne.

Veuillez continuer aussi de prier sans désemparer. Remercions le Seigneur pour toutes les grâces dont Il nous a comblés pendant la campagne et le premier tour de scrutin le 03 mars 1996. Supplions-Les de parachever ce qu'Il a si bien commencé en nous faisant vivre dans la concorde, la paix, la non violence, les prochaines échéances du deuxième tour de l'élection présidentielle.

Bon Carême.

Cotonou, le 12 mars 1996

† J. de Souza
Archevêque de Cotonou

(1) Le titre est de la rédaction

PRESIDENTIELLE 1996

NICEPHORE DIEUDONNE SOGLO ET MATHIEU KEREKOU RETENUS POUR LE SECOND TOUR DU SCRUTIN

Le dimanche 03 mars 1996, les Béninois sont allés aux urnes en vue d'accomplir leur devoir civique : désigner le prochain Président de la République pour les cinq ans à venir. A l'issue du scrutin et après la proclamation des résultats par la Cour Constitutionnelle, sont restés en lice pour le deuxième tour MM. Nicéphore Dieudonné Soglo et Mathieu Kérékou.

QUI EST NICEPHORE DIEUDONNE SOGLO ?

Né à Lomé (Togo) le 29 novembre 1934, Nicéphore Dieudonné Soglo est Béninois, marié et père de deux enfants.

Nanti

— d'un diplôme d'études supérieures de droit privé (Université de Paris).

— d'un diplôme d'études supérieures de droit public (Université de Paris),

— Licencié ès lettres (Sorbonne),

— diplômé de l'Ecole nationale d'administration de Paris,

— il a occupé d'importantes fonctions

(Lire la suite à la page 3)



QUI EST MATHIEU KEREKOU ?

Né le 2 septembre 1933 à Kouarfa (Natitingou) dans l'Atacora, Mathieu Kérékou est diplômé de l'Ecole d'Etat-Major de Paris (36ème promotion). Il a successivement fait les Ecoles d'enfants de troupe de Katia (Mali) et de Saint-Louis du Sénégal avant de recevoir sa formation d'officier à l'école de formation des Sous-Officiers sortis des Territoires d'Outre-Mer (EFORTOM) de Fréjus (Promotion Communauté).

Nommé Sous-Lieutenant le 15 septembre 1960, il devient Aide de Camp du Président Hubert Maga en 1961.

(Lire la suite à la page 3)



LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE LE BENIN D'UN

PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 03 MARS 1996

La Cour Constitutionnelle,

- VU** la Constitution du 11 décembre 1990 ;
- VU** la Loi Organique n° 91-009 du 04 mars 1991 sur la Cour Constitutionnelle ;
- VU** la Loi n° 94-013 du 17 janvier 1995 portant règles générales pour les élections du Président de la République et des Membres de l'Assemblée Nationale ;
- VU** la Loi n° 95-015 du 23 janvier 1996 définissant les règles particulières pour l'élection du Président de la République ;
- VU** le Décret n° 96-010 du 05 janvier 1996 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République le 03 mars 1996 ;
- VU** le Règlement Intérieur de la Cour Constitutionnelle ;
- VU** les procès-verbaux du scrutin du 03 mars 1996 et les documents y annexés dont notamment les feuilles de dépouillement qui lui ont été transmis par la Commission Electorale Nationale Autonome (C.E.N.A) par l'intermédiaire du Ministre chargé de l'Intérieur ;
- VU** les autres pièces, documents et les rapports des délégués de la Cour Constitutionnelle ainsi que les réclamations qui lui ont été adressées ;
- VU** toutes les requêtes relatives aux élections du 03 mars 1996 enregistrées à son Secrétariat jusqu'à la date du 10 mars 1996, notamment les recours :
- n° 0241 du 13 février 1996 de Monsieur Albert TEVOEDJIRE ;
 - n° 0242 du 14 février 1996 de Monsieur Comlan François AFFON-AMONMI ;
 - n° 0363 du 16 février 1996, n°s 0500 et 0501 du 23 février 1996 de Monsieur Adam Fassassi YACOUBOU ;
 - n° 0583 du 02 mars 1996 de Monsieur Bruno AMOUSSOU ;
 - n° 0585 du 03 mars 1996, n° 0615 du 05 mars 1996 et n°s 0645, 0646 et 0647 du 08 mars 1996 de Monsieur Séverin ADJOVI ;
 - n° 0651 du 08 mars 1996 de Mademoiselle Leey SOUMANOU ;

Après avoir, en sa qualité de garante de la régularité de l'élection du Président de la République, examiné toutes les réclamations et statué sur les irrégularités relevées par elle-même, opéré diverses rectifications matérielles et procédé aux redressements jugés nécessaires et aux annulations des votes au niveau de certains bureaux :

Considérant que les conditions peu satisfaisantes de l'organisation du scrutin du 03 mars 1996, engendrées par les conflits de compétence entre certains organes et institutions et par leur dysfonctionnement, sont de nature à compromettre la régularité et la transparence des élections ;

Considérant qu'il résulte de l'examen de l'ensemble des documents transmis à la Cour que, dans de nombreux bureaux de vote, des irrégularités ont été commises, notamment :

- La propagande sur les lieux du vote et la pression sur les électeurs ;
- Diverses fraudes : vote de mineurs, double vote, écart important entre les émargements et le nombre des votants ;
- Le vote à un endroit où l'on n'est pas inscrit ;
- L'établissement de cartes d'électeur parallèles ;
- Le vote avec le volet B de la carte d'électeur ;
- Le défaut de décompte et/ou le décompte fantaisiste de voix sur la feuille de dépouillement ;
- L'établissement desdites feuilles avec ratures et surcharges ;
- La composition incomplète des bureaux de vote ;
- L'usurpation des fonctions de scrutateur par les membres du bureau de vote et/ou les représentants des candidats ;
- Les discordances entre les mentions des procès-verbaux et celles des feuilles de dépouillement ;
- Le défaut de signature des procès-verbaux et/ou des feuilles de dépouillement ;
- L'apposition des empreintes digitales sur les feuilles de dépouillement, à titre de signature ;

Considérant que toutes ces irrégularités ont été commises en méconnaissance et/ou en violation de la Constitution et des Lois électorales dont les dispositions tendent à assurer la régularité et la sincérité du scrutin ; que la Cour Constitutionnelle, après les avoir sanctionnées, arrête et proclame les résultats du scrutin du 03 mars 1996 ;

Considérant que la majorité absolue des suffrages exprimés n'est pas atteinte au premier tour de scrutin ;

PROCLAME :

Article 1er. — Le scrutin auquel il a été procédé le 03 mars 1996 pour l'élection de la République au suffrage universel a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits	: 2.517.970	Suffrages exprimés	: 2.165.697
Votants	: 2.211.677	Majorité absolue	: 1.082.850
1. Monsieur Nicéphore Dieudonné SOGLO		: 596.371	
2. Monsieur Mathieu KEREKOU		: 567.084	
3. Monsieur Adrien HOUNGBEDJI		: 329.364	
4. Monsieur Bruno AMOUSSOU		: 129.731	
5. Monsieur Pascal FANTODJI		: 17.977	
6. Monsieur Léandre Agbovi Kouessan DJAGOUE		: 15.418	
7. Monsieur Lionel Assomption Jacques Antoine AGBO		: 15.079	

Article 2. — Sont qualifiés pour se présenter au second tour de scrutin des élections présidentielles :

- Monsieur Nicéphore Dieudonné SOGLO
- Monsieur Mathieu KEREKOU.

Article 3. — La présente Proclamation sera notifiée à Messieurs Nicéphore Dieudonné SOGLO, Mathieu KEREKOU, Adrien HOUNGBEDJI, Bruno AMOUSSOU, Pascal FANTODJI, Léandre Agbovi Kouessan DJAGOUE, Lionel Assomption Jacques Antoine AGBO et publiée au Journal Officiel.

Ont siégé à Cotonou, le dix mars mil neuf cent quatre-vingt-seize,

Madame	Elisabeth K. POGNON	Président
Messieurs	Alexis HOUNTONDJI	Vice-Président
	Bruno O. AHONLONSOU	Membre
	Pierre E. EHOUMI	Membre
	Alfred ELEGBE	Membre
	Hubert MAGA	Membre
	Maurice GLELE AHANHANZO	Membre

REPUBLIQUE DU BENIN
COUR CONSTITUTIONNELLE
ELECTION PRESIDENTIELLE DU 03 MARS 1996

RESULTATS DU SCRUTIN DU 03 MARS 1996 POUR L'ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Inscrits	: 2.517.970	Bulletins nuls	: 45.980
Votants	: 2.211.677	Suffrages exprimés	: 2.165.697
		Suffrages annulés	: 494.673
		Majorité absolue	: 1.082.850

CANDIDATS		%
Nom et Prénoms	Vote	
Nicéphore Dieudonné SOGLO	596.371	35,69
Mathieu KEREKOU	567.084	33,94
Adrien HOUNGBEDJI	329.364	19,71
Bruno AMOUSSOU	129.731	7,76
Pascal FANTODJI	17.977	1,08
Léandre Agbovi Kouessan DJAGOUE	15.418	0,92
Lionel Assomption J. A. AGBO	15.079	0,90
	1.671.024	100,00

UN JOUR**MARS 1996**

en méconnaissances dont les résultats; que la Cour annule les résultats

primés n'est pas

pour l'élection du

suivants :

2.165.697

1.082.850.

596.371

567.084

329.364

129.731

17.977

15.418

15.079.

main des élections

Nicéphore
AMOUSSOU,
Assomption Jacques

**POUR
REPUBLIC**

45.980
2.165.697
494.673
1.082.850

%
35,69
33,94
19,71
7,76
1,08
0,92
0,90
100,00

LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE LE BENIN D'UN**PRESIDENTIELLE 1996****LES BENINOIS A L'HEURE DU CHOIX DECISIF**

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 03 mars 1996 ont été proclamés dans la nuit du 10 mars dernier par la Cour Constitutionnelle. Sont donc qualifiés pour se présenter au second tour du scrutin de l'élection présidentielle Monsieur Nicéphore Dieudonné Soglo, candidat à sa propre succession et le Général Mathieu Kérékou, ancien Président de la République du Bénin. Ils ont respectivement obtenu 35,69% et 33,94 % des voix.

C'est parmi ces deux heureux candidats en lice que les Beninois et Béninois sont appelés à choisir, au deuxième tour du scrutin, leur Président de la République pour les cinq années à venir.

Qui de Nicéphore Dieudonné Soglo et de Mathieu Kérékou

sera crédité de la confiance du peuple et pour quelles raisons?

Voilà la préoccupation d'actualité qui, avec passion, alimente les discussions aussi bien au sein des officines des partis politiques qu'au sein des populations.

Et comme il est de règle en de pareilles circonstances, les prises de voix et les consignes de vote des cinq autres candidats perdus (Adrien Houngbédji, Bruno Amoussou, Léandre A. Kouessan Djagoué Pascal Fantodji et Lionel Assomption Jacques Antoine Agbo) se sont déjà précisées. L'analyse de la situation politique nationale et les perspectives d'avenir fondent la position des uns et des autres.

Dans le souci d'aider nos lectrices et lecteurs, nous publions ci-après les différentes prises de position et déclarations :

DECLARATION DU CANDIDAT LEANDRE A. KOUESSAN DJAGOUÉ

Béninoises, Béninois

Mes Chers compatriotes,

Nous venons de passer le premier tour des élections présidentielles dans la sérénité et les deux candidats qui sont actuellement en lice ont pour nom Monsieur Nicéphore Soglo et le Général Mathieu Kérékou. Ce débat est une répétition d'un événement assez récent qui date du 24 mars 1991 où nous avions eu le même cas de figure avec une victoire sans appel de Soglo sur le général Kérékou.

Peut-on parler de bégaiement de notre processus politique ? Je dirai non, car il s'agit plutôt de la résurrection d'une génération qui serait en train de pousser son dernier soupir.

Peuples béninois, la responsabilité est grande pour sauver le pays de l'impassé dans lequel il se trouve. Actuellement le péril «caméléon» est très inquiétant pour l'enracinement et la consolidation de notre démocratie qui force l'admiration de tous et nous place incontestablement dans le peloton de tête des pays africains qui ont une véritable culture démocratique.

Or qu'est-ce qui se passe actuellement après ce premier tour du scrutin qui a maintenu dans la compétition Nicéphore Soglo et Mathieu Kérékou? C'est un constat de panique, de désolation et de crainte. Plusieurs citoyens se pressent aux portes de l'ambassade de France au Bénin pour prendre leur visa en vue de fuir le pays. Cet exode massif proviendrait des propos tenus à Djougou et à Abomey-Calavi par le candidat Kérékou de faire rendre gorge à tous les directeurs et cadres de société qui ont piloté tous les dossiers de privatisation des sociétés d'Etat et de les remplacer par des cadres originaires du grand Nord.

Mes Chers compatriotes,

La crainte est réelle et déjà, les institutions financières de la place sont en train

de subir une véritable hémorragie. Les opérateurs économiques sont évidemment dans la nécessité de transfert de fonds. Déjà, plus de 80 milliards de francs CFA ont été retirés des fonds d'une banque de la place et cette fuite de capitaux n'est pas de nature à consolider les acquis économiques.

Plusieurs opérateurs économiques étrangers sont en train de faire leur valise car l'on redoute énormément le retour de méthodes et pratiques arbitraires. Les occidentaux commencent donc à partir car le danger est imminent. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ceux qui entourent le gén-



M. Léandre Agboui Kouessan Djagoué

ral Kérékou pour constater que nous allons conduire ce pays dans des lendemains obscurs.

Pour la plupart, ils ont tous purgés des peines de prison. D'autres ont fait débarquer dans ce pays, des mercenaires dont les victimes ont été malheureusement de paisibles populations et non le général Kérékou qui était pourtant visé.

Le Professeur Albert Tévédjiré a été débiteur de plusieurs millions de Francs CFA vis-à-vis de l'armée béninoise pour avoir loué un hélicoptère au cours de la campagne présidentielle de 1991. Quant à Séverin Adjovi que je connais parfaitement, la somme due à l'Etat béninois s'élève à plus d'un milliard cinq cent millions de Francs CFA pour avoir conduit l'ex BCB et BBD à la faillite avec tout son cortège de défilés et de familles malheureuses. Au cœur de tout ce système de pillage nous retrouvons Cissé, et le premier acte de Kérékou dès son éventuelle prise de pouvoir sera de libérer son ange gardien Cissé et nous assisterons à la nomination d'une kyrielle de ministres d'Etat, de vice premier ministre, des gardes barrières-ministres comme ce fut le cas dans ces pays.

Au moment où il faut faire rendre gorge aux pilleurs de l'économie nationale, note

(Lire la suite à la page 6)

**"LA CROIX
DU BENIN"**

Rédaction et Abonnements : "LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU (République du Bénin)

Compte : C.C.P. 12-76

C O T O N O U

Directrice de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 801

Tirage : 4 700 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bienfaiteur 10 000 à 15 000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis 20 000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

Bénin 3,720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4,680 F CFA

Guinée 5,760 F CFA

Algérie, Tchad, Congo Brazza, Cameroun et R.C.A 5,760 F CFA

France 5,760 F CFA

Italie 5,760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghâne, Liberia et Sierra Leone 9,000 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12,600 F CFA

U.S.A. 9,480 F CFA (94,80 FF)

Asie (Nord, Centrale, Sud) 10,200 F CFA

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Norvège) 8,520 F CFA (85,20 FF)

Canada 10,200 F CFA (102,00 FF)

Chine 12,600 F CFA (126,00 FF)

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

PRESIDENTIELLE 1996**QUI EST NICEPHORE DIEUDONNE SOGLO ?**

(Suite de la première page)
tant nationales qu'internationales.

1963 - 1965 : Inspecteur des Finances et Conseiller technique du Ministre des Finances, de l'Economie et du Plan ;

1963 - 1966 : Administrateur, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, président du Comité Monétaire National, Administrateur, Société nationale des huilières du Dahomey et Administrateur, Société Dahoméenne de Banque.

1964 - 1967 : Ministre de l'Economie et des Finances — Gouverneur FMI

1973 - 1977 : Chef service de l'Inspection générale des Finances.

1977 - 1978 : Inspecteur générale des Finances, professeur à l'UNB.

1979 - 1982 : Administrateur suppléant groupe de la Banque mondiale.

1982, il est devenu Administrateur, groupe de la Banque mondiale.

Il a été élu Premier Ministre à la Conférence de février 1990, et au terme de la transition, il est élu pour un mandat de cinq ans Président de la République en mars 1991.

QUI EST MATHIEU KEREKOU ?

(Suite de la première page)

Nommé Capitaine, il commande le groupement parachutiste de Ouibah. Il fait partie du groupe de «jeunes cadres» de l'armée qui déposent en novembre 1965 le Colonel Soglo et il devient Président du Comité Militaire Révolutionnaire, l'organe de réflexion et de décision de ces jeunes officiers. Mathieu Kérékou quitte ce Comité en mai 1968. Il ne partage pas, en effet, les intentions de ses supérieurs hiérarchiques qui installent un civil, le Dr Emile Derlin Zinsou au palais présidentiel.

Il garde ses distances lorsqu'est constitué en 1970, le Conseil présidentiel Maga-Ahomadégbé-Apitay et refuse de prêter le serment par lequel l'armée entend soutenir le «triumvirat».

Le 26 octobre 1972, Mathieu Kérékou prend le pouvoir, il devient Président de la République, Chef du gouvernement militaire révolutionnaire.

Mathieu Kérékou devient Lieutenant-Colonel le 1er janvier 1973 et Colonel le 1er janvier 1976 puis Général de brigade en avril 1983.

En 1990, sous la pression conjuguée des scolaires, universitaires et de l'ensemble des travailleurs, il convoque la Conférence Nationale de février 1990 dont il accepte la conclusion. Il se sépare donc de ses compagnons du PRPB. A la fin de la période de transition de douze mois, Kérékou est candidat à sa propre succession aux élections présidentielles de 1991 où il n'obtient que 38 % du suffrage.

PUBLI — ECO**LE CALVAIRE DE LA PAROISSE SAINTE-RITA DE COTONOU***Une réalisation du Bureau d'Etudes de M. Olympio Mathusalem*

Le séjour de l'Abbé Antoine Ganyé, (aujourd'hui) Evêque du Diocèse de Dassa-Zoumè, à la paroisse Sainte-Rita de Cotonou a été marqué par de nombreuses réalisations au rang desquelles on peut citer l'érection d'un calvaire en mémoire de la Passion-Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.

En effet, à l'aile droite du portail principal de la paroisse, trône royalement la Croix du Fils de Dieu, les bras en croix, rappelant aux hommes le prix de leur salut.

Ce chef-d'œuvre conçu par Olympio Mathusalem, directeur du Bureau d'Etudes (BEREMO) est la preuve de notre capacité à réaliser par nous-mêmes de belles et de très belles choses qui tiennent compte de nos réalités socio-culturelles. Nous avons rencontré pour les lectrices et lecteurs de «La Croix du Bénin» celui qui l'a conçu ce chef-d'œuvre.

«La Croix du Bénin» : Monsieur Olympio Mathusalem, vous avez pris une part active à la réalisation du calvaire de la paroisse Sainte-Rita de Cotonou. Pouvez-vous nous présenter votre Bureau d'Etudes et les éléments techniques qui justifient le choix de votre maquette ?

M. Olympio Mathusalem : Je vous remercie de l'opportunité que vous m'offrez pour présenter à vos fidèles lecteurs, le calvaire de la paroisse Sainte-Rita dont j'ai eu la grâce de concevoir la maquette en tant que directeur du Bureau d'Etudes «BEREMO» dont le siège est situé au Carré 1319 (2ème rue à gauche après les P.T.T Sainte-Rita en allant vers Fifadjé).

Au cours de l'année 1994 j'ai soumis, suite à un appel d'offre, au Conseil pastoral paroissial de la paroisse Sainte-Rita, la maquette d'un calvaire répondant aux normes ci-après :

— une plate-forme circulaire de 47 m² située à 1,50 m du sol portant au centre une croix en béton armé (imitation bois) d'une hauteur de 3,10 m sur laquelle trône la statue de notre Seigneur Jésus Christ couronné d'épines.

— Sur la plate-forme, une allée de 2m est prévue autour de la croix pour les exercices de piété.

— L'accès à cette allée est assuré par un escalier de 14 marches en forme de queue de poisson qui symbolise la porte étroite qu'il faut emprunter pour rencontrer Dieu.

— Un espace vert est aménagé autour du calvaire grâce au concours de trois mamans de la paroisse dont je me permets de citer les noms, il s'agit de Mesdames Hountondji Pauline, Ahouangnivo Thérèse et Dagba Laurence sans oublier Papa Affognon Epiphane.

Les deux grottes situées à l'aile droite et à l'aile gauche du calvaire, nous rappellent l'ensevelissement et la résurrection de notre Seigneur Jésus Christ.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le directeur, quel sens donnez-vous au

*Le calvaire vu sous deux angles différents**M. Olympio Mathusalem travaillant dans son cabinet.*

choix de votre maquette par le Conseil pastoral paroissial ?

M. Olympio Mathusalem : Au terme de la présélection, deux maquettes avaient été retenues. J'ai vécu le choix porté sur la mième comme une marque de

confiance à l'endroit de la jeunesse. J'ai été aussi marqué par l'attitude de l'Abbé Antoine Ganyé, curé de la paroisse, qui a demandé aux membres du Conseil de choisir la maquette la plus réussie compte tenu du message que cette dernière dévélèrait.

«La Croix du Bénin» : Pouvez-vous avoir une idée du coût des travaux ?

M. Olympio Mathusalem : Les travaux m'ont été confiés après la dévaluation du franc CFA, ce qui a renchéri un peu les coûts. Cependant, j'ai essayé de faire un travail de qualité en tenant compte de toutes les contraintes liées à la conjoncture économique. Ce qui m'a beaucoup encouragé c'est la forte participation des fidèles à la réalisation de ce calvaire. C'est, entre autres, preuve que l'Eglise peut compter sur nous.

«La Croix du Bénin» : Et si d'autres structures vous sollicitaient pour des travaux analogues ?

M. Olympio Mathusalem : Je ferai montre de la même rigueur, je tiendrai compte de la spécificité de chaque paroisse pour, à chaque fois et selon chaque milieu concevoir un chef-d'œuvre original.

«La Croix du Bénin» : Un mot en direction de la jeunesse ouvrière.

M. Olympio Mathusalem : Je lui demanderais de croire en Dieu et de témoigner du travail bien fait. Pour terminer je voudrais remercier très sincèrement M. Dorso Luc qui n'a ménagé aucun effort pour le contrôle du chantier.

PRESIDENTIELLE 1996

LES BENINOIS A L'HEURE DU CHOIX DECISIF

(Suite de la page 3)

peuple risque de confier la gestion de ce pays à des fossoyeurs qui vont dilapider les ressources qui ont été mobilisées par Soglo au prix de lourds sacrifices et de négociations laborieuses.

S'agissant de la question du Programme d'Ajustement Structurel, notre pays a besoin d'avoir à sa tête, un chef d'Etat capable de discuter du volet social du PAS avec les institutions de Bretton Woods. Nous sommes donc à l'heure du PAS et le général Kérékou, il faut le reconnaître, ne dispose pas de tous les arguments techniques nécessaires pour convaincre nos partenaires au développement.

Ma préoccupation porte aussi sur la situation des chômeurs et diplômés sans emploi que le Gouvernement de Kérékou avait déjà lâchés dans années 85 après avoir géré de façon chaotique les finances publiques. La responsabilité de la détérioration du climat social incombe au premier chef à cette équipe qui, de par sa gestion approximative des secteurs stratégiques de l'économie aura favorisé une armée de défilés et de sans emploi que Soglo s'efforce de réintégrer progressivement dans les différents secteurs de l'économie nationale.

Quant à vous Maître Adrien Houngbedji, éminent avocat, digne fils respecté de ce pays, héritier de Sourou Migan Apithy, vous avez quitté ce pays un après-midi de 1975, la serviette autour de la lunche, le foulard autour de la tête déguisé en femme pour échapper à la mort complote par Mathieu Kérékou et ses acolytes. Vous aviez de votre vie à la sauvegarde du Seigneur tout-puissant. Après votre brève escale de 45 mn à l'aéroport de Lomé-Tokoin, vous avez dû regagner Libreville où vous

avez renoué avec une nouvelle vie empreinte de contraintes et de difficultés. Nous étions témoins de cette périple curieuse une semaine après votre arrivée à Libreville, vous m'aviez reçu dans votre résidence au quartier Glace. À l'époque j'étais porteur d'un message de votre cher regretté Papa et votre jeune frère Arcadius et ensemble nous avons fait le tour de la situation meurtrière dans laquelle vivait le valeureux peuple de notre patrie commune le Bénin.

Fils du Quartier latin de l'Afrique, avocat de renommée internationale, vous avez su mettre au service de notre continent l'Afrique, votre savoir, Oui, c'est à vous Me Adrien Houngbedji que je m'adresse, vous qui durant votre exil incarnait l'espoir d'une jeunesse montante, devez savoir aujourd'hui que l'heure est grave.

Me Adrien Houngbedji en m'adressant à vous ce n'est pas pour vous offenser — loin s'en faut — mais pour vous rappeler ce jour mémorable lorsque votre vénérée maman, notre maman à tous a été rappelée par le Seigneur à Abidjan en République de Côte d'Ivoire. Lorsque la dépouille mortelle fut arrivée à Cotonou pour sa dernière demeure, Mathieu Kérékou et ses sbires avec Kaluchnikov au point, vous ont interdit de descendre de l'avion transportant notre maman à tous, vous empêchant ainsi de rendre le dernier des derniers hommages qu'un fils doit rendre à une maman qui l'a mis au monde. Sans commettre.

Quant à vous Amoussou Bruno, depuis 30 ans j'ai pris sur moi l'habitude de vous appeler Fofo. Du Lycée technique à Victor Ballot en passant par Paris, je n'ai jamais oublié votre nom. Vous êtes, et vous demeurez toujours pour moi, Djagoué, un modèle d'homme de paix, de concorde et de tolérance.

A vous aussi, je vous rappellerai qu'un jour de 1985, un certain voyou Mohamed Cissé était venu défoncer votre bureau à la direction de la Banque Commerciale du Bénin sans respect, avec des fusils à l'aput, vous conduit au commissariat PK 6 à la plage de l'abattoir. Mon épouse et moi-même respectons des liens de fraternité qui nous unissent sommes rendus à 20 heures au Commissariat de PK 6 pour nous acquérir de votre état de santé. Sans trop vous offusquer, je vous rappellerai ces soirées funèbres au cours desquelles Kérékou a envoyé ses acolytes pour vous ridiculiser auprès de vos parents qui sont venus compatir à votre douleur suite à la disparition de votre fille ainée et ceci, en présence du député Idr Mallam qui fut votre directeur général adjoint. Après 8 mois de séjour à la prison civile de Cotonou, vous avez dû voir votre sœur à la fuite vers la Côte d'Ivoire et votre retour au Bénin n'est intervenu qu'au lendemain de la Conférence Nationale.

Aujourd'hui vous voilà Président de l'Assemblée Nationale sous l'ère du renouveau démocratique. C'est pourquoi je vous demande de nous prendre en tant que notre ainé dans le Monde à vos côtés pour barrer la route aux antidémocrates, aux aventuriers et aux nostalgiques d'un passé récent.

Quant à vous Pascal Fantodji, brillant orateur à la FEANF, vous nous avez enseigné et émerveillé pendant les vingt premières années de l'indépendance par votre sens d'organisation et de méthodes révolutionnaires, tous les étudiants béninois des années 70 ont gardé de vous, un souvenir inoubliable, même nous que vous traitiez à l'époque de réactionnaires invétérés, parce que nous ne partageons pas les mêmes idées que vous, nous vous devons allégeance et respect révolutionnaires.

Grand frère Pascal Fantodji, c'est à vous que je m'adresse. Dix-sept ans de sacrifice au service de la paix et du progrès dans la paix, vous n'avez pas le droit de décevoir cette jeunesse qui a toujours cru en vos valeurs. C'est pourquoi je vous demande de nous joindre à nouveau à nous pour sauver le pays, notre pays je dis bien notre patrie commune face au danger de Ségbana, du PLM Alédo, du Petit palais et que sais-je encore !

Pour terminer, je m'adresse à mon cher ami et frère Lionel Agbo, la coqueluche de la jeunesse béninoise, adulé par toute la jeunesse béninoise après une première rentrée politique dans notre pays, la République du Bénin grâce à l'ère du renouveau démocratique instaurée par le peuple béninois depuis la Conférence Nationale de 1990. Pour remercier cette jeunesse, je te demanderai de te joindre fraternellement et amicalement à nous face à la mise en place du complot tendant à mettre à genoux notre pays par une faillite organisée et structurée, je te demande disais-je de te joindre à nous le dimanche 17 Mars pour voter utile, pour voter la continuité dans le progrès, la paix pour un Bénin uni et prospère en choisissant le bulletin de Nicéphore Dieudonné Soglo.

Que le Tout-puissant éxausse nos prières.

Vive le Rassemblement des démocrates RDL-Hébirosso !

Vive le Renouveau Démocratique !

Vive la jeunesse béninoise toute entière pour que le Bénin uni et prospère dans la paix !

DECLARATION ADRIEN

Sous réserve des résultats qui seront officiellement proclamés par la Cour Constitutionnelle, environ 400 000 électeurs m'ont accordé leur confiance et se sont reconnus dans mon projet de société que j'ai défendu au cours de cette campagne électorale. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, malgré les conditions difficiles dans lesquelles ce scrutin s'est déroulé, ont permis au PRD de progresser dans tous les départements du pays.

En accordant près de 2/3 des suffrages aux différents candidats de l'opposition, les électeurs béninois ont montré qu'ils attendaient un véritable changement de politique gouvernementale. Le message des urnes est clair.

Au 2ème tour, nous allons choisir notre prochain Président de la République parmi deux hommes connus de tous. Dans ce choix, seuls les intérêts supérieurs de la nation doivent nous guider. Il faut donc en revenir à l'essentiel, c'est-à-dire aux grands



DU CANDIDAT HOUNGBEDJI

défis qui attendent notre peuple, et retenir le candidat qui présente les meilleures garanties de réussite.

La consolidation de notre unité nationale est aujourd'hui une mission sacrée. La nation béninoise est encore fragile. Les risques de division et d'exclusion demeurent. Notre prochain Président de la République doit avoir la volonté et la capacité d'achever la réconciliation du pays avec lui-même et d'être à la tête de notre Etat un homme de tolérance et de dialogue.

Le redressement économique et social du pays est le second défi que nous avons à relever. Nous devons le poursuivre en produisant des richesses, en créant des emplois et en préservant le patrimoine national. Mais comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous. Ce sera donc le rôle particulier du Président de la République que de veiller à la juste répartition des fruits de la croissance entre tous nos citoyens et de faire en sorte que la popula-

tion en tire bénéfice dans sa vie de tous les jours. Pour y parvenir, il devra sans cesse privilégier les valeurs de fraternité et de solidarité.

Le troisième défi, c'est évidemment l'enracinement du processus démocratique. Notre démocratie est pluraliste et animée par l'esprit de rassemblement et de conciliation. L'équilibre entre l'ordre et la liberté est inscrit dans notre Constitution. Il faut que notre prochain Président de la République garantisse le fonctionnement normal de toutes nos institutions démocratiques. Le respect de notre Constitution, de la souveraineté populaire, des libertés et des droits de l'homme est, à mes yeux, une condition déterminante.

Voilà les trois critères qui doivent servir à débattre les deux candidats restants : la consolidation de notre unité nationale, la promotion de la justice sociale et de la solidarité économique, l'enracinement de notre démocratie. Pour réussir et honorer les espérances légitimes de notre peuple, il faut aussi un homme, qui, de par son expérience et le recul qu'il a pris devant les événements, soit véritablement pénétré par la difficile mission qui l'attend. A mes yeux, Mathieu Kérékou présente

aujourd'hui l'ensemble de ces garanties pour avoir su en 1990 se hisser au niveau de l'intérêt supérieur de la Nation.

C'est pourquoi, je demande à toutes les Béninoises et à tous les Béninois de repor-

ter, dimanche 17 mars, leurs suffrages sur Mathieu Kérékou et de voter ainsi pour le candidat du second tour le plus à même de faire du Bénin un pays plus uni, plus solidaire et plus engagé dans la consolidation de la démocratie.

DECLARATION DU CANDIDAT BRUNO AMOUSSOU

Cotonou, le 09 mars 1996

Chers compatriotes,

Je voudrais en premier lieu adresser tous mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui m'ont manifesté leur confiance lors du scrutin du 03 mars 1996.

Militants des partis membres et non membres de l'ADEMA, militants de mouvements associatifs, citoyens attachés à l'idéal démocratique et inquiets face aux dérives autoritaires, vous m'avez, par votre vote, confirmé dans ma détermination à poursuivre la lutte pour garantir à chacun et à tous et notamment à notre jeunesse, l'égalité des chances, l'accès équitable aux services sociaux publics et la préservation du patrimoine national.

C'est au nom de ces idéaux de justice et de liberté qu'il y a cinq ans, je vous avais invités à voter pour l'alternance, persuadé qu'allait ainsi s'ouvrir une ère nouvelle pour notre pays. Je vous avais fait part de l'engagement du candidat à préserver le consensus issu de la Conférence Nationale et surtout à impliquer le plus grand nombre possible de forces politiques dans la gestion des affaires publiques. Dans cette perspective, dix-neuf formations sont regroupées pour offrir leur collaboration au sein d'un Groupe de Concertation Politique.

A l'Assemblée Nationale, 45 députés sur les 64 ont formé des groupes parlementaires décidés à soutenir l'action du Gouvernement, sans que les autres aient d'aillors adopté une attitude d'opposition.

Les organisations de travailleurs, malgré les difficultés de la vie quotidienne, ont adopté une attitude de grand réalisme en modulant leurs revendications. Conscientes de la situation économique, elles ont accepté d'engager un dialogue constant avec le Gouvernement pour parvenir à des accords constatant les nécessaires compromis.

Les chefs d'entreprise, que la restructuration de la Chambre de Commerce a positionnés comme des interlocuteurs enthousiastes pour une vraie relance de l'économie ont formulé de nombreuses propositions pour une dynamisation du secteur privé.

Le paysans n'ont guère marchandé leur contribution au redressement de l'économie nationale et surtout ils ont tenté de

mettre sur pied des organisations professionnelles autonomes capables d'être de véritables partenaires sociaux.

Le personnel des forces armées et de sécurité avec qui il m'a été donné de m'entretenir lors d'une conférence au camp Guézo, manifestait un fort attachement au processus démocratique et une grande disponibilité à œuvrer pour son approfondissement.

Toutes ces bonnes volontés ont fini par se rendre compte que le Chef de l'Etat n'entendant point gérer les affaires publiques avec la collaboration des forces politiques, syndicales, syndicats et la société civile. Peu à peu, s'est instaurée et renforcée la gestion solitaire du pouvoir d'Etat au point que mettre aujourd'hui en doute l'infaiabilité du Chef de l'Etat doit entraîner un châtiment divin à tout citoyen témo-



naire. C'est face à cette grande déception du peuple et pour mettre fin aux dérives autoritaires consacrées par le rejet de tous les organes de contre pouvoir que les forces démocratiques ont décidé de se doter d'une organisation autonome l'ADEMA et d'appeler le pays à rejeter la politique actuelle pour une autre politique et une autre façon de faire la politique.

Chers compatriotes,

Vous avez vu le comportement de chaque des deux candidats aujourd'hui en lice face au respect des institutions, au respect de la Loi fondamentale de notre pays, face à la perspective de perdre le pouvoir ;

Vous avez vu l'attitude de chacun des candidats en lice face à la défense des intérêts nationaux et à la préservation du patrimoine national ;

Vous les avez vu évoluer pendant la transition et ces cinq dernières années.

Et c'est en tenant compte de tout cela, qu'au second tour, l'ADEMA et moi-même ainsi que les partis qui ont soutenu ma candidature vous invitons à utiliser massivement le bulletin de Mathieu Kérékou pour exprimer votre refus de la privatisation de l'Etat, votre volonté de préserver l'unité et la cohésion nationales et votre adhésion à une nouvelle période de transition qui nous permettra d'appliquer la Constitution, de faire fonctionner harmonieusement les institutions et de prendre, dans la concertation et le dialogue, toutes les mesures qui inscriront la démocratie dans la durée dans notre pays.

Pour lui, le monde entier a ses yeux rivés sur nous, et le fait qu'on ait démontré

DECLARATION DU CANDIDAT Pascal FANTODJI

Chers Compatriotes,

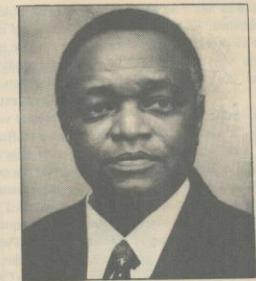
Le premier tour des élections présidentielles est terminé et les résultats de la CENA communiqués. Selon ces résultats, vous m'avez accordé 1,03 % de votre suffrage. Au regard de l'achat de conscience observé, je dois féliciter mes électeurs pour avoir su braver ce fléau de la société béninoise actuelle.

1,03 % de voix purées, de voix immaculées, voilà qui est beau et augure d'un avenir brillant pour notre pays et ses peuples.

Vous retourerez bien-tôt aux urnes pour choisir entre deux candidats restés en lice : Mathieu Kérékou et Nicéphore Soglo. Sur ce sujet important qui ressemble apparemment à la situation connue le 24 mars 1991, il convient de se débarrasser des états d'âme et de procéder à une réflexion profonde. L'essentiel est de ne pas perdre de vue que l'enjeu fondamental de la situation de l'heure est et demeure la révolution. Il faut ensuite placer le problème dans son contexte historique et analyser les bases sociales représentées par chacun des deux hommes. C'est après ces examens sérieux que l'on peut décider en toute sérenité.

Soglo est sorti vainqueur des élections de mars 91 en tant qu'homme des illusions créées par la Conférence Nationale de février 90. Si cet homme s'est arrangé pour décevoir avec assiduité toutes les classes et couches sociales du pays, l'appréciation de la déception diffère selon les classes.

La quasi-totalité des anciens tortionnaires et assassins sous le PRPB, toute la vieille garde de la bureaucratie coloniale pourrie et dérépétie (Maga, Ahomadégbé, Mensah, Paoletti, Tévoédjré) ainsi que leurs disciples des aventuriers escrocs et pillards de l'économie nationale (S. Adjovi...) et



les commanditaires d'agressions (Gratien Pognon) et enfin les chefs opportunistes depuis longtemps connus et combattus se regroupent derrière Kérékou parce que Soglo serait incapable d'appliquer le programme d'ajustement structurel.

Pour les démocrates révolutionnaires et le Parti Communiste, Soglo s'est montré incapable d'empêcher le retour au passé immobile, créant ainsi une nouvelle base sociale formée de nouveaux rapaces dont certains étaient déjà connus.

Si en 1991, l'existence d'une dualité de pouvoir avec les comités d'action appelait naturellement au boycott des échéances électorales

d'alors, aujourd'hui, le retour éventuel des vieux démons et des opportunistes à la solde de l'imperialisme français — prévenu et combattu par le Parti Communiste depuis bien-tôt un an, avec appel à se saisir à nouveau de ces instruments que constituent les comités d'action — le danger aujourd'hui imminent de ce retour commandent de voter Soglo contre Kérékou pour ce second tour des présidentielles.

Il s'agit, en votant Soglo, de se saisir mieux que par le passé de ces comités d'action pour imposer le plus rapidement possible :

— la suspension du programme d'ajustement structurel (PAS) ;

— le contrôle populaire de la gestion du bien public avec la révocabilité par les travailleurs et les peuples des responsables corrompus et faillis.

Vive la Révolution !

Je vous remercie.

Fait à Cotonou le 10 mars 1996

DECLARATION DU CANDIDAT Lionel A. J. A. AGBO

En ces temps où les candidats malheureux du premier tour des présidentielles ont choisi pour donner des consignes de vote, M. Lionel Agbo a fait une déclaration à l'endroit de son électeur.

D'entrée de jeu, le candidat malheureux Agbo a remercié tout le peuple béninois qui a exprimé sa maturité légendaire en se comportant dignement et en faisant même oublier que notre démocratie en est à ses balbutiements.

Pour lui, le monde entier a ses yeux

rivés sur nous, et le fait qu'on ait démontré

notre maturité politique malgré quelques difficultés, est l'expression de notre volonté d'aller de l'avant.

M. Lionel Agbo qui a fait, selon lui-même, une campagne positive avec ses collaborateurs, croit avoir démontré qu'une campagne électorale pouvait se faire autrement. Pour lui, le fait de n'avoir pas été au second tour est la preuve que le peuple a eu la liberté de faire son choix. Cet enracinement de la démocratie dans notre pays l'amène à demander à tout citoyen de

(Lire la suite à la page 9)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE SEMINAIRE SAINT-PAUL DE DJIME CELEBRE LE 28^e ANNIVERSAIRE DE SA CREATION

Sis entre Bohicon et Abomey, le Séminaire Saint-Paul de Djime avec son nouveau recteur l'Abbé Irénée Zountagni, devait célébrer le 25 janvier 1996, le 28^e anniversaire de l'ouverture de ses portes aux futurs Prêtres du Bénin. Cette célébration coïncidait avec les obsèques du Révérend Père Vincent Adjahounou. La fête n'aurait-elle plus eu lieu ? Se demandait-on avec impatience. Elle a été, en réalité, reportée au samedi 17 février 1996, jour tant attendu mais qui arriva comme un éclair zébrant le ciel.

Dans une ambiance inédite, les festivités commencèrent la veille par une soirée théâtrale permettant aux séminaristes d'exhiber leurs talents d'artistes devant une foule immense de spectateurs parmi lesquels nous pouvions remarquer avec aisance l'illustre présence de Son Exc. Mgr Lucien Monsi-Agbo, Evêque d'Abomey.

En effet, les séminaristes de la classe de 4^e emportaient les spectateurs dans une tragédie cornélienne qui véhicule un message toujours nouveau et d'actualité : Polyeucte, dont voici le résumé :

— Polyeucte et Néarque étaient des officiers de l'Armée romaine. Tout païen que soit le premier, il nouaient une vive amitié pour le second, chrétien. Un jour, Néarque fit part à Polyeucte de son inquiétude de voir leur amitié rompue par un décret du Gouverneur contre les chrétiens. Polyeucte déclara alors à son ami qu'il était chrétien de cœur, puis sans tarder, il allait saisir l'édit de persécution, le déchirer, braver l'idolâtrie et briser les idoles du temple. Il fut arrêté. Félix, Gouverneur de la ville et quoique son beau-père, le condamna à mort. Avant d'aller au supplice, Polyeucte fit des adieux déchirants à son épouse Pauline, fille du Gouverneur Félix. — Quelle tragédie aussi immobilisant ! Mais la tête de Polyeucte ne fut pas plus tôt tranchée que ses bourreaux et son épouse se convertirent au christianisme — Les séminaristes de la classe de 4^e ne ménagèrent aucun effort pour incarner avec austérité les différents personnages de ce théâtre. (Œuvre lyrique et publiée au 17^e siècle, cette tragédie de Pierre Corneille fit palpiter les âmes et subjugua tous les invités. Au thème de la pièce, le recteur remercia la foule, et l'Evêque clôutra cette charmante et dramatique veillée par le «une dimis». Séminaristes et invités se dirigèrent vers le réfectoire pour un réveillon qui permit aux uns et aux autres de se séparer pour mieux continuer la fête le lendemain.

Aux environs de 10 heures, le séminaire recevait dans son enceinte au milieu d'un extra rayonnement toute l'Eglise du Bénin représentée par les invités, les chrétiens, les religieux et les prêtres au milieu desquels trônaient majestueusement une mître : celle de Son Exc. Mgr Lucien Monsi-Agbo. Il était entouré des Pères Pascal Akabassi, Emmanuel Atindéhou, Ignace Delliou, du diacre Abel Dognon et du recteur de la maison l'Abbé Irénée

Zountagni. Dans une procession importante, toute cette foule progressait vers la chapelle Saint-Paul richement décorée par la communauté des Sœurs O.C.P.S.P du séminaire. Dans la première partie de son homélie, Mgr rapporta aux séminaristes le message des Evêques du Bénin aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté : «Briser toute considération de race, de religion, d'ethnie et d'intérêt personnel pour considérer l'œuvre humanitaire qui nous lie.» dans la seconde partie il rendit grâce pour le saint patron du séminaire : saint Paul dont voici en extenso les termes : «Je voudrais à présent vous parler un peu de saint Paul et la souffrance, saint Paul avec la croix et de saint Paul ami du Christ. Vous n'ignorez pas ce que fut Paul ami de Tarse. Un persécuteur acharné des chrétiens. Mais, rempli d'amour de Dieu, il va se lancer à la conquête du monde païen. Paul a lutte avec Pierre pour la clarification de la religion chrétienne chez les Juifs. Il a souffert avec le Christ pour ressusciter avec Lui. Paul est donc un grand modèle pour tous les chrétiens et pour vous, séminaristes. La souffrance ne manque dans aucune vie, vous, vous devez en faire une précieuse monnaie. Prenez donc l'habitude de vivre sous l'ombre de la croix du Christ, car l'on exerce un métier qui lorsqu'on l'a bien appris, saint Paul est pour vous un exemple et un modèle et c'est son ombre qui se répand dans ce séminaire. Puisse avec l'aide de saint Paul vous soyez des Prêtres ou des laïcs déterminés pour notre pays et pour le monde. C'est ce que je vous souhaite. Bonne fête de saint Paul et bon courage. Puisse le Seigneur vous protéger. Amen» (Sic) tels sont les derniers mots de l'homélie de Son Excellence. L'Eucharistie reprit ensuite son cours normal jusqu'à la bénédiction finale. Tous endimanchés, séminaristes et invités s'orientaient vers le réfectoire pour les agapes fraternelles.

Ce fut alors le moment où les séminaristes exprimèrent à l'Evêque toute la plénitude de leur joie. Ils rendirent hommage à tous leurs professeurs et éducateurs par des discours rédigés par les séminaristes de la classe de 3^e et par des présents en guise de reconnaissance. Ces actes de courtoisie accomplis, tous se lancèrent dans le gala. On mangeait, on buvait, et l'on dansait. Tout le séminaire était ravi de ses 28 ans, sous la protection de saint Paul. Une extrême exubérance planait sur tous les visages, séminaristes et invités exprimaient leurs sentiments exaltants. Tous étaient en liesse.

Après la coupure du gâteau par Son Excellence, la prière de remerciement mettait fin aux agapes. Les réjouissances se poursuivaient avec un match de football qui opposait en finale la 5^e et la 4^e.

Puisse saint Paul lui-même guider les pas de cette institution ecclésiastique jusqu'à son jubilé d'or.

Ouïssou C. Brice
Séminaire Saint-Paul de Djime
BP 80 Bohicon

LE QUARTIER ZOGBOHOUE ABRITE DESORMAIS LA MAISON GENERALE DES SŒURS OBLATES CATECHISTES PETITES SERVANTES DES PAUVRES

Le samedi 03 février 1996, les sœurs O.C.P.S.P ont eu l'insigne grâce d'inaugurer leur nouvelle maison générale.

La cérémonie a débuté par une belle procession du cortège des concélébrants précédés de deux (2) rangs de novices marquant le pas au rythme majestueux de «houngan» jusqu'à l'autel. Avant d'addresser à l'assemblée la salutation d'usage qui

qui les rassemble, comme un «hôtel» où personne ne doit s'installer ni même la supérieure générale. Elle doit être un lieu de recueillement, de prière, de réflexion où l'on vient se ressourcer à l'écoute du Maître, reprendre des forces pour repartir vers les autres en vue d'un apostolat plus fructueux. Mais alors, pour que le Seigneur se plaît à demeurer dans cette maison avec celles qui y passent, il faudra que l'amour



ouvre la célébration de la sainte messe, Mgr l'Archevêque a donné aux assistants une énumération des intentions à y porter en cette occasion :

— action de grâce au Seigneur, Maître de tout, Maître de l'histoire ;

— prière pour toutes les sœurs de l'institut des O.C.P.S.P présentes à cette célébration ou absentes pour quelque raison ; les sœurs défunte de la famille religieuse ;

— les novices, postulantes, aspirantes, séminaristes ;

— tous les manœuvres qui ont dépassé généreusement leur énergie pour élever ce bel édifice ;

— une pensée spéciale de compassion et de solidarité pour tous les sans-abris.

La première lecture a été tirée de l'Epître aux Hébreux où l'auteur sacré, avec une autorité d'enseignant rappelle aux destinataires le devoir ou la dette de l'amour fraternel. Il le présente sous ses formes qui sont la mise en commun des biens, le partage, la compassion et insiste en particulier sur l'hospitalité.

L'Evangile, tiré de saint Jean relate la rencontre de Jésus avec les disciples de Jean-Baptiste qui l'ont suivi sur le témoignage de celui-ci. Dans son homélie, Mgr a rappelé à l'assemblée l'intention profonde de la célébration eucharistique : rendre grâce au Seigneur pour les dons qu'il Lui plaît de nous faire et Lui offrir ce qu'il nous a Lui-même donné, en l'occurrence cette nouvelle maison générale des sœurs O.C.P.S.P; puis Lui demander d'aider les bénéficiaires à en faire effectivement une maison d'hospitalité, d'accueil joyeux et de service généreux dans la foi ; une maison dont les portes soient toujours ouvertes à tous, surtout aux plus pauvres, pour témoigner de l'amour et de la bonté du Seigneur dans ce quartier où le Seigneur leur a élu domicile désormais. Le prélat a invité toutes les sœurs de l'institut à regarder cette maison générale comme un centre

évangélique y soit vécu et l'unité des sœurs soit recherchée avec ardeur et ferveur au prix même de sacrifices ; ainsi pourra-t-elle rayonner de la lumière du Christ dans ce vaste quartier, car la maison que le Seigneur désire avec préférence habiter, ce sont d'abord les cœurs humains, ces maisons qu'il a lui-même bâties pour nous.

L'Archevêque termine donc par ce vœu précieux pour toutes les sœurs de l'institut : Que cette condition fondamentale d'accueillir le Seigneur chez nous, de l'avoir avec nous, se réalise toujours mieux pour que son règne dans nos cœurs et dans nos communautés s'affermisse.

Par ailleurs, les bienfaiteurs de cette maison générale n'étaient tous pas présents à la cérémonie. Mais l'attention et la délicatesse avec lesquelles Mgr a remercié les uns et les autres devaient trouver un écho particulier dans le cœur de M. Recipon, Président d'honneur de l'Association Raoul Follereau, et de sa suite, venus exprès de Paris pour cette célébration.

Après avoir invoqué les saints, Mgr Isidore de Souza, accompagné de l'Abbé Barthélémy Zinzindohoué (recteur du grand séminaire Saint-Gall) et de quelques religieuses, a procédé à la bénédiction du bâtiment.

A la fin de la messe, les novices et aspirantes ont égayé l'assistance par des danses et des chants. Cette atmosphère de gaîté n'a été interrompue que pour permettre à la Mère générale et à M. Recipon de prononcer leurs discours, et de se congratuler. Une réception d'une grande simplicité a réuni les invités d'honneur dans la salle à manger de la nouvelle maison, où les novices ont continué à maintenir l'ambiance et la joie.

Tout pour la plus grande gloire de Dieu ! Nous Le remercions pour tous ses biens et spécialement pour cette maison qui sa bonté nous a donnée.

Une sœur O.C.P.S.P.

PRESIDENTIELLE 1996

LES BENINOIS A L'HEURE DU CHOIX DECISIF

AIS
ES
VRES

hôtel» où même la re un lieu flexion où le du Mal-partir vers plus fructueux se rassurant avec l'amour

des sœurs servent au pourra-t-Christ dans son que le on habiter, mains, ces pour nous.

par ce vœu de l'institut-école d'accès, de l'avoir mieux pour et dans nos

rs de cette es pas pré- tention et la re mercié avé un écho. Recipon, cation Raoul s exprès de

saints, Mgr de l'Abbé recteur du de quelques sédition du

novices et nce par des mosphère de pour permet- Recipon de e se congra- simple- nent dans la maison, où les tenir l'am-

oire de Dieu! ses bienfaits naison que sa

eur O.C.P.S.P.

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT,
LE PRESIDENT NICEPHORE DIEUDONNE SOGLO

Mardi 03 mars 1996

Béninois,
Béninois,
Chers compatriotes,

Dans quelques jours, vous serez de nouveau appelés à retourner aux urnes pour les élections présidentielles. Je tiens à féliciter et à remercier tout le peuple béninois pour le calme, la patience, la maturité, l'esprit de responsabilité, de la paix qui ont prévalu à l'occasion de ces consultations. À toutes celles et à tous ceux qui ont voté pour moi le 03 mars dernier et qui m'ont placé en tête du premier tour, j'exprime ma profonde gratitude pour cette marque de confiance renouvelée.

A toutes celles et à tous ceux qui ont voté pour d'autres candidats comme moi, je voudrais dire que je respecte et comprends leur choix et les difficultés que je reste ouvert au dialogue. Je rends hommage aux cinq candidats qui ont vaincu la compétition à l'issue du premier tour. Ils ont contribué à la richesse et à la variété des débats, et de ce fait, à la consolidation de la démocratie dans notre pays. Je voudrais enfin remercier toutes les personnes physiques et morales, notamment les ONG, les associations diverses et confessions religieuses, les groupes de prière qui ont rendu possible le déroulement pacifique de ce premier tour de cette élection. Je les exhorte à poursuivre leurs actions pour que le second tour se passe également dans le calme et la dignité.

Mes chers compatriotes,

Qui donc aurait oublié quand, pourquoi, comment fut établi l'actuel système du Renouveau démocratique dans notre pays?

Qui ne se souvient de la mortelle échéance devant laquelle se trouvait en février 1990 notre Patrie, en raison de la délinquance du régime d'alors?

Qui ne se souvient de la faille de l'Etat, de l'effondrement économique et financier, de l'anarchie généralisée, de l'abasement du Bénin au milieu d'un monde cinétique à l'époque, hostile, voire méprisant?

Depuis cinq ans, notre pays est le théâtre d'une vaste transformation dans des secteurs aussi variés que l'économie, les

finances, l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la santé, la diplomatie, grâce aux efforts et aux sacrifices de notre peuple. La situation du Bénin au dedans et au dehors a marqué d'éclatants progrès reconnus par le monde entier sans que les libertés publiques en aient été aliénées.

Certes, comme toute entreprise humaine, notre action a comporté des insuffisances et ses faiblesses. Nous avons pu commettre des erreurs et heurter des susceptibilités. Nous faisons appel à votre indulgence et à votre compréhension et demandons chaque jour à Dieu le tendre, le généreux, le miséricordieux de nous pardonner nos torts et de nous aider à nous améliorer pour mieux servir notre pays.

Mais l'œuvre que nous avons encore à accomplir est immense. Car pour un peuple, continuer de vivre, c'est continuer d'avancer. Et quoi qu'en dise, le Bénin avance. Personne ne croit sérieusement que nous pourrions faire jaillir de notre pays par un coup de baguette magique, des

Lire la suite à la page 11



MESSAGE DE LA COALITION DES FORCES DE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE

Cotonou, le 13 mars 1996

Béninois et Béninois,

Vous avez entendu hier mardi 12 mars 1996, l'un des deux candidats retenus pour le second tour des élections présidentielles, s'adresser à vous.

Au nom de l'équité, nous avons demandé et obtenu que l'autre candidat, Mathieu Kérékou, soit autorisé, dans les mêmes conditions, à vous dire sa part de vérité.

C'est cette partie de vérité que je viens vous dire, en ma qualité de porte-parole.

La Coalition des Forces de l'Alternance Démocratique qui regroupe aujourd'hui plus de trente (30) partis politiques tient à vous remercier d'avoir massivement, du nord au sud, de l'est à l'ouest, apporté votre suffrage à son candidat Mathieu Kérékou et à son projet de société.



Général Mathieu Kérékou

Et alors, on invente un complot international, on crée la panique dans le monde des affaires; on lance des manifestations sur une base ethnique contre Mathieu Kérékou et ses amis; on organise les fêtes de la nuit pour agresser Mathieu Kérékou et ses amis; on crée une psychose de coup d'Etat contre l'arrivée au pouvoir de Mathieu Kérékou.

Vous avez clairement montré qu'il faut que cela change, que cela change radicalement par les urnes et selon la Constitution.

Désormais acculé, démasqué et dénoncé publiquement, l'actuel Chef de l'Etat vient

nous dire qu'il n'est pas insensible aux reproches du suffrage universel et qu'il s'efforcera à l'avenir de mieux se comporter, comme si personne ne lui avait jamais parlé ; comme si cette confession vague et cette contrition verbale, qui ne témoignaient que du désir de s'accrocher au pouvoir devraient rassurer le peuple béninois, méprisé pendant cinq années, écrasé par une gestion familiale de l'Etat, et un messianisme sans pareil.

Non ! Il n'est pas vain, parce que l'on veut continuer à gouverner coûte que coûte, de tordre le cou à la vérité, de jouer le bon apôtre.

Tous les citoyens de ce pays savent de quel groupe politique sont partis les manifestations agressives et injurieuses contre les membres de la Cour Constitutionnelle, au lendemain des dernières élections législatives.

Alors ! Où cherche-t-on aujourd'hui ceux qui menacent de mort les membres de cette haute juridiction de l'Etat ? Qui cherche à créer la panique dans les affaires ?

D'ailleurs le communiqué de presse du Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin vient d'apporter un démenti cinglant à ces cris d'alarme, pour estomper, par la peur, le vote des citoyens béninois.

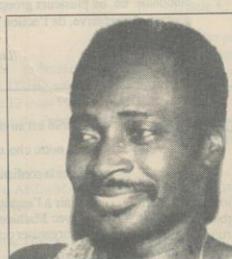
Le candidat Nicéphore Soglo a parlé quelques heures avant l'ouverture de la campagne électorale, peut-être en sa qualité de Chef de l'Etat. Alors, ne devrait-il pas prouver son attachement aux libertés démocratiques et aux droits de l'homme, en faisant libérer les nombreuses personnes arrêtées par ses services parce qu'elles ne soutiennent pas sa candidature ; ne devrait-il pas s'engager à mettre fin à l'achat des consciences dans les chambres et les couvents, dans les quartiers et

DECLARATION DU CANDIDAT
Lionel A. J. A. AGBO

(Suite de la page 7)

respecter le futur choix qui sortira des urnes. Il faut soutenir le candidat qui respecte les institutions démocratiques; et l'acceptation de la différence avec l'autre, loin de nous appauvrir doit donc nous enrichir.

Après avoir entretenu les journalistes sur la manière dont il a été courtoisé par chacun des deux candidats en lice au second tour, M. Agbo a invité ses militants à voter selon leur conscience. Car la démocratie exige que chaque citoyen puisse



s'exprimer librement. Il faut soutenir et aider le prochain Président à sortir le Bénin du sous-développement. Le prochain Président, selon lui, doit présenter un projet de société où seront associés et acteurs économiques et syndicats. Pour lui, ce Président qui sortira des urnes devra être préoccupé par la réduction du chômage et le relèvement du niveau économique des populations.

La Nation / Mardi 12 mars 1996

(Lire la suite à la page 10)

PRESIDENTIELLE 1996

LES BENINOIS A L'HEURE DU CHOIX DECISIF

A la suite du report des voix du PRD en faveur du Général Mathieu Kérékou pour le second tour de la présidentielle 1996. MM. Théodore Holo et Yves Edgar Monnou, tous deux ministres de l'actuel gouvernement de M. Soglo et responsables au haut niveau de la Renaissance du Bénin (RB), ont déploré cette alliance au cours d'une conférence de presse, le dimanche 10 mars 1996. Ils ont dénoncé le non respect par Me Adrien Houngbédji, Président du PRD, des négociations très avancées engagées entre la RB et le PRD. Exhibant le protocole d'accord que devaient signer les deux parties, ils ont justifié l'alliance Houngbédji / Kérékou qui, selon eux, est l'œuvre d'un complot national et international contre le Renouveau démocratique en cours au Bénin. Nous nous faisons le devoir de vous présenter in extenso ledit protocole d'accord avec une note de la rédaction.

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre les soussignés :

- 1) Monsieur Nicéphore Dieudonné SOGLO
Président du Parti la Renaissance du Bénin
Candidat aux élections présidentielles
ci-après dénommé «Président de la RB»
- 2) Maître Adrien HOUNGBEDJI
Président du Parti du Renouveau Démocratique
Candidat aux élections présidentielles
ci-après dénommé «Président du PRD»

Préalablement à l'objet des présentes, il est exposé ce qui suit :

A la suite du premier tour des élections présidentielles au Bénin de Mars 1996, le Président de la RB est arrivé en tête du scrutin et participera au second tour, pendant que le Président du PRD, en troisième position, ne peut y participer.

Ce dernier a alors décidé d'appeler publiquement à voter au second tour pour la victoire du Président de la RB en lui accordant ses suffrages.

C'est dans ces conditions que les deux parties ont retenu de définir par les présentes les conditions et modalités de leur future collaboration au niveau de toutes les institutions de l'Etat.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1er : Du soutien du Président du PRD

- 1.1. Le Président du PRD s'engage à soutenir sans faille le Président de la RB pour sa victoire au second tour du scrutin des élections présidentielles de Mars 1996.
- 1.2. A ce titre, il s'engage à appeler à voter au second tour pour le Président de la RB, dès la signature des présentes, par un communiqué public dont le texte est connu des deux parties.
- 1.3. Il s'engage en outre à participer activement à la campagne électorale de ce second tour aux côtés du Président de la RB qu'il accompagnera et soutiendra dans toutes ses sorties.

Le Président du PRD mettra à la disposition du Président de la RB tous les moyens humains et les structures organisationnelles de son parti.

MESSAGE DE LA COALITION DES FORCES DE L'ALTÉRANCE DÉMOCRATIQUE

(Suite de la page 9)

les villages, dans les communes et les Tatas.

Béninois et Béninois, n'ayons pas peur. «Ceux-là ont la puissance de déposer un roi, qui ont la puissance de le créer». Que la majorité des élèves et étudiants, des travailleurs des villes et des campagnes, des opérateurs économiques, des commerçants et commerçantes des marchés, des jeunes et des femmes, que les hommes

politiques de tous les horizons : de Moïse Mensah à Séverin Adjovi, d'Albert Tévéodjé à Adrien Houngbédji, de Justin Ahomadégbé-Tométe à Bruno Amoussou et tous les autres, aient réussi à se mettre d'accord pour proposer au pays une nouvelle transition démocratique sous la conduite de Mathieu Kérékou, il faut être d'une pitoyable cécité politique et d'une irrémédiable arrogance pour crier au complot ! au complot ! au complot !

La vérité est au-dessus des balivernes.

Alors notre choix est clair :

Refuser la confiance à Nicéphore Soglo.

Revenir à l'esprit de la conférence nationale avec Mathieu Kérékou qui a eu le mérite d'organiser cette conférence et de la réussir.

Sauvons donc le Renouveau démocratique !

Vive la République !

Vive le Bénin !

REPONSE AU JEU LES MOTS SYNONYMES de la page 5

- MOQUERIE
- IRONIE

REPONSE AU JEU LA GRILLE BENINOISE A DECODER de la page 5

1 = D — 2 = E — 3 = S — 4 = O —
5 = T — 6 = A — 7 = M — 8 = C —
9 = R — 10 = I — 11 = U — 12 = N —
13 = L — 14 = G — 15 = B.

REPONSE AU JEU LES CHIFFRES CODES de la page 5

- 1°) — Cheveux de l'homme à droite.
- 2°) — Fente de la veste de l'homme à droite.
- 3°) — Cou de l'homme à droite.
- 4°) — Chevalet à gauche.
- 5°) — Moustaches de l'homme à gauche.
- 6°) — Chaussure droite de l'homme à gauche.
- 7°) — Oreille du type à gauche.

REPONSE AU JEU LES CHIFFRES CROISES de la page 5

15	—	7	—	8	—	2	—	10
6	—	2	—	4	—	3	—	1
9	—	5	—	4	—	5	—	9
3	—	2	—	5	—	5	—	0
6	—	7	—	1	—	10	—	9

A L'ECOUTE DU PAPE UNE NATION SE DOIT D'ETRE REELLEMENT SOLIDAIRE

(Suite de la première page)

plus favorisées comme dans les plus démunies. Je pense naturellement au droit à la vie des personnes, de la conception jusqu'à la mort, un droit qui reste toujours à protéger. Je pense aussi au droit à la liberté de religion qui suppose, pour être pleinement assuré, des conditions satisfaisantes pour l'éducation religieuse, mais aussi la possibilité pour les croyants d'exprimer leurs convictions et de les voir physiquement respectées.

L'Etat, par ses institutions et par ses services, peut aussi jouer un rôle considérable pour faciliter le dialogue de tous les membres de la société, quels que soient leurs milieux, leurs origines, leurs capacités personnelles ou leurs moyens. Ce dialogue représente un premier pas vers une solidarité assez généreuse pour que les plus faibles ne restent pas sans toit, sans nourriture, sans soins, sans sécurité ou encore sans éducation. Et cela revient à dire qu'une nation se doit d'être réellement solidaire, afin de permettre aux plus démunis de ses membres de ne pas perdre l'espérance et de trouver un sens positif à leur vie. Puis-je dire à ce propos qu'un pays comme le vôtre a tout spécialement vocation de se montrer fidèle à la haute conception de la dignité humaine dont il a montré au monde l'inestimable valeur ?...

Rome, le 20 janvier 1996

Jean-Paul

Visite officielle d'Etat, du Président de la République française.
S. Exc. M. Jacques Chirac

PRESIDENTIELLE 1996

LES BENINOIS A L'HEURE DU CHOIX DECISIF

**CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES :
LES ELECTEURS CONVOQUES LE 21 MARS POUR
LE SECOND TOUR DE SCRUTIN PRESIDENTIEL**

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi 12 mars 1996 en séance extraordinaire.

Au cours de la séance, le Conseil des ministres a adopté deux (02) projets de décrets :

— le premier, portant autorisation de perception des impôts et taxes et d'exécution des dépenses des collectivités locales par douzièmes provisoires au titre du premier trimestre de la gestion budgétaire 1996 et

— le second, portant convocation des électeurs pour le second tour de l'élection du Président de la République le 21 mars 1996.

En conséquence, la journée du 21 mars 1996 est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, la campagne pour l'élection du Président de la République sera ouverte le mercredi 13 mars 1996 à 07 heures et close le mardi 19 mars 1996 à minuit. - ABP.

LE DEUXIEME DECRET DE CE CONSEIL DES MINISTRES A DONNE LIEU A LA

DECISION - P - 96 - 015

La Cour Constitutionnelle,

VU la Constitution du 11 décembre 1990 ;

VU la Loi Organique n° 91-009 du 04 mars 1991 sur la Cour Constitutionnelle ;

VU la Loi n° 94-013 du 17 janvier 1995 portant règles générales pour les Élections du Président de la République et des Membres de l'Assemblée Nationale ;

VU la Loi n° 95-015 du 23 janvier 1996 définissant les règles particulières pour l'élection du Président de la République ;

VU le Décret 96-010 du 05 janvier 1996 portant convocation des électeurs pour l'Election du Président de la République le 03 mars 1996 ;

VU le Règlement Intérieur de la Cour Constitutionnelle ;

Ensemble les pièces du dossier ;

Oui Monsieur Pierre E. EHOUMI en son rapport ;

Après avoir délibéré,

Considérant que par requête du 13 mars 1996 enregistrée au Secrétariat de la Cour à la même date sous le numéro 0670, Monsieur Pierre OSHO saisit la Cour d'un recours en inconstitutionnalité contre le Décret n° 96-48 du 12 mars 1996 portant convocation des électeurs pour le second tour de l'Election du Président de la République le 21 mars 1996 ;

Considérant que par requête du 13 mars 1996 enregistrée à la même date au Secrétariat de la Cour sous le numéro 0672, Monsieur Jérôme AKLAMAVO saisit la Cour d'un recours en inconstitutionnalité contre le même décret ;

Considérant que les deux requêtes susvisées ont trait au même objet et tendent au même but ; qu'il y a lieu de les joindre pour y être statué par une seule et même décision ;

Considérant par décret n° 96-48 du 12 mars 1996, le Gouvernement a convoqué le corps électoral au deuxième tour de scrutin de l'élection présidentielle pour le jeudi 21 mars 1996 ;

(Lire la suite à la page 12)

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT, LE PRESIDENT NICEPHORE DIEUDONNE SOGLO

(Suite de la page 9)

richesses d'El Dorado. Car il n'y a pas une seule société de l'Etat, quel que soit son régime politique, économique et social qui puisse nourrir le progrès autrement que par l'expansion. Ce bien du Bénin, celui des Béninois et des Béninois dépend de trois éléments éprouvés : *le travail, l'ordre et la paix.*

Pendant que nous étions occupés à reconstruire notre pays, à panser les plaies et à réparer les dégâts du passé, les tenants de l'ancien régime, écartés du pouvoir par la Conférence nationale, se préparaient patiemment et en silence leur retour. Nous aurions pu, comme ils l'avaient fait de leur temps, nous livrer à une chasse aux sorcières pour liquider définitivement, selon leur propre terme, l'ancienne politique à travers les hommes, les structures et l'idéologie qui la portent. Mais la démocratie a ses principes et ses exigences. Même si elle n'est pas synonyme de faiblesse ou d'anarchie. Nous devons tout mettre en œuvre pour barrer la route à tous ceux qui ont violence, terrorisé et affamé notre peuple. Leur stratégie consiste à profiter des acquis de la démocratie pour la liquider en douceur.

Mes chers compatriotes,

Le Bénin est actuellement victime d'une vaste conspiration qui vise à créer dans notre pays des conditions qui fassent fuir les capitaux et les investissements. Mais Dieu ne nous abandonnera pas. C'est la dictature qui revient de façon camouflée sous l'action concertée des ennemis intérieurs et extérieurs. Déjà, des combinaisons d'états majors ont vendu vos voix, comme si vous étiez des captifs du bétail. Nous ne sommes donc pas sur la côte des esclaves. Ce complot utilise pour commencer, l'ambition et la haine de quelques politiciens. Et sera de nouveau la porte ouverte à tous les abus et à toutes les violences.

Allons-nous accepter de subir cette humiliation ? Allons-nous donner raison aux

négriers modernes qui cherchent à nous ridiculiser en montrant notre incapacité de gérer une vraie démocratie ? Allons-nous faire cet affront à la mémoire des victimes du régime du PRPB ? Eh bien non ! L'Eternel veille. Le Bénin, grâce à Lui, n'abdiquera pas. Le pays de Houébgadja, de Toffa, de Bio Guerra, de Kaba, de Béhanzin se ressaisira.

Béninoises, Béninois,

Nous devons tous nous dresser comme un seul homme pour faire échec au complot. Je vous le demande. Je vous le demande en voyant les choses bien au-delà de ma personne et de mon actuelle fonction. Je vous le demande en me plaignant, une fois encore, sur le terrain, le seul qui m'importe, du bien de notre peuple, du sort de la démocratie, du destin du Bénin et de la dignité de l'Afrique.

Il reste ouvert au dialogue avec les démocrates sincères, de tous les partis et de tous les départements de notre pays et les victimes de l'ancien régime.

Je ne suis pas insensible aux reproches que vous m'avez adressés de diverses manières à travers le vote du premier tour. Si, comme je le crois fermement, vous me renouvez votre confiance pour un second mandat, je m'efforcerai, avec l'aide de l'Eternel, d'être le Président de tous les Béninois de toutes conditions, de toute origine et de toutes confessions, dans la tolérance et strict respect des lois de notre Etat laïc et républicain.

Je ne doute pas que vous saurez faire le bon choix. Le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.

Vive le Renouveau démocratique !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.

PROTOCOLE D'ACCORD

(Suite de la page 10)

4.2. Elles feront en sorte que cette réalité politique se traduise dans les structures de toutes les autres institutions de l'Etat.

Article 5 : Autorité Morale

Les deux parties s'engagent à exécuter la présente convention, loyalement et de bonne foi, sous l'autorité morale d'un tiers témoin de sa signature et choisi par elles d'un commun accord.

Fait à Cotonou, le 09 Mars 1996

*Le Président de la RB
Nicéphore D. SOGLO*

*Le Président du PRD
Maitre Adrien HOUNGBEDJI*

NDRL : Que sous-entendrait, entre autres, ce protocole d'accord ?

— Que le poste de Premier ministre pourrait être créé n'importe quand pour satisfaire les ambitions d'un citoyen ou d'une citoyenne et non pas par nécessité de l'Etat?

— Que «le gâteau, la Nation», serait à partager entre les seuls membres de la mouvance d'allégeance au Pouvoir ?

— Que pour avoir accès dorénavant à un emploi au Bénin ou pour avoir droit diligemment au service de l'Etat, il faille nécessairement faire preuve de fidélité et loyauté envers ladite mouvance? ...

